



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

SMIC

Question au Gouvernement n° 2754

Texte de la question

REVALORISATION DU SMIC

M. le président. La parole est à Mme Chantal Robin-Rodrigo.

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Ma question s'adresse à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé. Alors que l'emploi demeure la première préoccupation des Français et que le chômage de longue durée connaît une croissance sans précédent - plus 36 % en un an -, le Gouvernement a fait le choix de proposer une baisse de 15 % des crédits consacrés à la politique de l'emploi pour 2011. Qui plus est, pour combler les déficits que votre gouvernement a creusés depuis huit ans, il impose aux Français une cure d'austérité, avec 10 milliards d'euros d'impôts supplémentaires, sans compter l'augmentation des prix de l'énergie, d'EDF, du gaz et, aujourd'hui, de la SNCF.

La conjoncture exigerait de soutenir la croissance et donner un coup de pouce aux salariés les plus faiblement rémunérés, dont la situation risque encore de s'aggraver. Actuellement, 10 % des salariés sont rémunérés au SMIC, ce qui représente un salaire net de 1 055 euros. Ce sont principalement des femmes. Avec un tel salaire, on ne peut pas décemment vivre : on survit !

Depuis quatre ans, le Gouvernement refuse de faire un geste à l'égard des smicards et se contente du minimum légal. Le groupe d'experts chargé de rendre un avis préconise de limiter la hausse du salaire minimum à 14 centimes de plus à l'heure, ce qui représente 17 euros par mois - autant dire trois fois rien face à l'augmentation des prix. C'est scandaleux ! Non seulement cette proposition est socialement injuste, mais, économiquement, elle ne permettra pas un soutien à la consommation.

Bien sûr, vous ressortez le vieux refrain bien connu, celui de la feuille de paie ennemie de l'emploi, qui conduit à abaisser le coût du travail en diminuant les cotisations patronales, donc à maintenir au plus bas les salaires ; et le MEDEF évidemment applaudit !

Ma question sera simple : les salariés au SMIC peuvent-ils espérer un coup de pouce exceptionnel du " Président du pouvoir d'achat " qui déclarait, lorsqu'il était candidat : " Les salaires sont trop bas, les revenus trop faibles, je veux parler à la France qui travaille dur et qui pourtant trouve qu'on n'arrive pas à joindre les deux bouts " ?

M. le président. La parole est à M. Xavier Bertrand, ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Comme vous le savez, madame la députée, le Gouvernement français a opté, à l'instar de nombreux autres pays, pour une méthode adaptée aux besoins de l'économie, consistant en la mise en place d'un comité d'experts. C'est une méthode transparente et très largement reconnue. Il n'y a guère qu'en France qu'une partie de la classe politique - l'opposition - s'évertue à la critiquer. Est-ce simplement parce que vous êtes dans l'opposition que vous critiquez ? (*Protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) On pourrait parfois le penser, même si j'ose espérer que ce n'est pas une fatalité.

Comme vous l'avez dit vous-même, il y aura une augmentation du SMIC au 1er janvier et au 1er juillet 2011. La question qui se pose est celle du fameux coup de pouce au SMIC. Or, en posant cette question, vous ne vous adressez qu'à 10 % des salariés. Pour ma part, en tant que ministre du travail et de l'emploi, je préfère parler à 100 % des salariés ! (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Gilbert Le Bris. C'est minable !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Ce fameux " coup de pouce " a longtemps concerné 16 % des salariés - les 16 % qui étaient au SMIC. Aujourd'hui, les salariés au SMIC ne sont plus que 10 %. La méthode que nous appliquons depuis 2007...

M. Henri Jibrayel. Elle n'est pas bonne !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. ...consiste à jouer davantage le jeu des négociations salariales dans l'ensemble des branches. Alors qu'en 2005, sept branches sur dix percevaient des salaires supérieurs au SMIC, aujourd'hui, c'est le cas de neuf branches sur dix ! (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Vous pouvez faire toutes les déclarations que vous voulez, tous les effets de manches que vous voulez, les salariés voient bien la différence entre ceux qui agissent - notre majorité - et ceux qui critiquent en permanence - l'opposition actuelle. Une chose est sûre : râler n'a jamais fait augmenter les salaires dans notre pays !

(*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2754

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 décembre 2010